

**Du Béarn aux Antilles,
Paul Cassein dit Revenge, enfant illégitime et capitaine de corsaire,
sa postérité et l'îlet à feuille (Guadeloupe)**

Bernadette et Philippe Rossignol

Dans le bulletin 44, décembre 1995, du Centre généalogique des Pyrénées Atlantiques, M. l'abbé Aloÿs de La Forcade parlait des enfants illégitimes de la région de Navarrenx or... nous descendons de l'un d'eux.

Parmi nos ancêtres antillais figure "Paul Cassein dit Revenge", capitaine de corsaire, né vers 1731 à « Navarin diocèse de Lauron (sic), fils de Pierre Cassein et Françoise Cazon », d'après mention à son mariage en 1766 au Moule, port de Guadeloupe sur la côte atlantique.

Son acte de décès, à Pointe à Pitre, le 26 avril 1788, est rédigé en écrivant cette fois son lieu d'origine de la façon suivante : « sieur Paul Cassin dit Revenge, ancien capitaine de corsaire et marchand dans cette ville, natif de la paroisse Saint Germain de Navarrin à Peauenbeard (sic), environ 56 ans. » Signatures : St Martin, Guillermin, Vian, Hannot.

Nous n'avions pas identifié immédiatement Navarrenx, du diocèse d'Oloron, près de Pau en Béarn !

D'où lui venait son surnom ? Probablement de la prise d'un bateau anglais de ce nom lors de la guerre de Sept ans. Il ne peut s'agir en effet, selon les dates (il est né vers 1731), que de cette guerre (1756-1763). Malheureusement les archives de ces corsaires aux Antilles sont pratiquement inexistantes.

Nous ne savons donc rien sur sa « carrière » ou ses états de service mais il a dû faire une fortune relative en course car il fut ensuite négociant, à Saint François en Grande Terre d'abord, sur la côte caraïbe, au moins depuis 1767, puis à Pointe à Pitre les dernières années de sa vie. Un de ses fils et notre ancêtre, Louis Cassein, acheta en 1808 « l'îlet à feuille », en rade de Pointe-à-Pitre, qui devint ainsi, comme on le lit sur des cartes ou comme dit dans des actes notariés, « îlet à Cassein » ; plusieurs personnes de la famille y sont nées ou y ont été inhumées. A la suite d'un désaccord entre la veuve et les enfants de Louis Cassein il fut revendu à l'audience des criées du tribunal de Pointe à Pitre en 1838. Il fut plus tard (de 1867 à 1894) propriété de la famille Leger, celle du poète Saint-John Perse qui dit, à tort, y être né. Aujourd'hui et depuis 1905 c'est « l'îlet à Petrelluzzi ». L'orthographe dans les registres quand la famille y vivait est « îlet (ou islet) à feuille » (c'est-à-dire en forme de feuille), au singulier et non « à feuilles » comme il sera écrit plus tard et comme on le lit dans les textes sur Saint John Perse.

Comme ancien corsaire devenu négociant, Paul Cassein resta en rapport étroit avec les gens de mer et avec les originaires de sa région. Les témoins de son mariage au Moule sont le recteur de l'hôpital militaire et un pilote. C'est un capitaine de bateau, Pierre Lesplanet, qui est parrain de son deuxième fils et, surtout, il est témoin, à Saint François :

- le 29 novembre 1770 au mariage de Jean Pierre Laloubère, ancien commis greffier en la sénéchaussée de Grande Terre, né à **Orthez en Béarn** paroisse Saint Pierre, diocèse de Dax, et demeurant à Sainte Anne Grande Terre, fils de Jean, bourgeois, et Marguerite Chouvet, avec Catherine Ruillier qui était veuve en secondes noces de Bernard Sarrouby. Bernard Sarrouby, habitant de Saint François, mort à 32 ans, le 11 novembre 1767, était natif d'**Oloron en Béarn**.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

- le 22 avril 1772 aux mariages de deux marins (qui épousent deux sœurs), l'un natif d'Angers et l'autre de Dieppe. Etaient-ils corsaires pendant la guerre de Sept ans ?
- le 20 septembre 1774, au mariage de François Castels, navigateur, natif de Saint Étienne, diocèse de **Dax** en Gascogne (**Saint Étienne d'Orthe** ?), fils de Bernard et Étienne Laberde, puis le 2 juillet 1782, au remariage de sa veuve ; François Castels était mort à 38 ans le 9 avril 1781 et Paul Cassein n'avait pu assister à son enterrement, étant alors en Basse Terre.

En 1783 la famille passe de Saint François à Pointe à Pitre et on retrouve la signature de Paul Cassein dans les deux actes suivants :

- le 30 septembre 1783 (il signe avec Antoine Charoussat, lequel épousera sa veuve en 1789, un an après son décès et mourra 15 jours après ses noces), au mariage de Pierre François Lefebvre, un « marchand orphèvre jouaillier » natif de Gisors en Normandie.
- le 1^{er} mars 1784, aux obsèques de Bernard Descazeaux, environ 70 ans, natif des ville et diocèse de **Bayonne, ancien capitaine de corsaires** (autres signatures : G. Prayssac, Lordon aîné, Blanchard). Bernard Descazeaux était entré à l'hôpital militaire de Pointe à Pitre le 29 février et mort le jour même ; il fut inhumé dans le cimetière de l'hôpital, d'après un extrait du registre mortuaire de l'hôpital qui figure dans un dossier à son nom de la série E des ANOM d'Aix en Provence. En fait il avait 73 ans, étant né le 22 novembre 1710, fils d'un maître voilier de Bayonne y demeurant rue des Basques.

Jean Baptiste Lordon, qui signe avec Paul Cassein aux obsèques de Bernard Descazeaux, était négociant à Pointe à Pitre où il s'était marié en 1771. Il était lui aussi né à **Bayonne**, fils de Pierre, bourgeois, et Jeanne Pailhe et il assista aux inhumations le 22/11/1785 de Paul Perere, maître en chirurgie de 55 ans, né à Départ (sic ?) près **Orthez en Béarn**, et, le 15/12/1787, du sieur Raymond Minvielle, tonnelier de 56 ans, natif **d'Hastingues « diocèse d'Ax en Gascogne »**.

C'est donc toute une communauté de Béarnais que nous trouvons entre Saint François et Pointe à Pitre en cette seconde moitié du XVIIIe siècle.

Si nous n'avons pas retrouvé avec certitude le baptême de notre ancêtre, comme nous allons le voir, nous supposons que c'est à Bayonne qu'il s'est embarqué, peut-être avec ce Bernard Descazeaux, « ancien capitaine de corsaires », qui avait une vingtaine d'années de plus que lui.

Ces corsaires de Bayonne ne sont pas ceux de l'époque napoléonienne, célébrés par le journaliste bayonnais Édouard Lamaignère mais ceux de la **guerre de Sept ans**. En 1757 ils s'étaient illustrés contre l'Anglais mais Bayonne avait reçu l'ordre de désarmer ses corsaires en 1758. Plusieurs partirent alors pour les îles des Antilles où la guerre maritime continuait. Nous avons exploré les archives communales de Bayonne où les fonds sur les corsaires sont à la fois importants et partiels mais n'avons pas retrouvé notre Paul Cassein. Est-il parti d'abord comme marin sur un des navires armés « *en guerre et en marchandises* » entre 1755 et 1763 pour la Martinique ou Saint-Domingue ¹ ? Les corsaires armés à Bayonne, leurs capitaines, leurs marins, ont été étudiés ² mais il n'en est pas de même pour les capitaines corsaires ayant obtenu leurs lettres de course aux

¹ Inventaire de l'amirauté de Bayonne, série B des archives départementales, 8743 à 8754 par Ducéré en 1906 (relevé des articles concernant les Isles d'Amérique fait pour nous par Jean Michel André). Nous n'avons pas consulté ce fonds. La Guadeloupe avait été prise par les Anglais en 1759. Pas de capitaines de corsaires de la Guadeloupe pendant la guerre aux Antilles.

² Par Patrick Villiers, Josette Pontet ("Les corsaires dans l'Amirauté de Bayonne au XVIIIe siècle", Itsas Memoria. Revista de Estudios Marítimos del País Vasco, 5, Untzi Museoa-Museo Naval, Donostia-San Sebastián, 2006, pp. 309-324, en ligne), parmi les travaux les plus récents.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

Antilles, par manque de documents car on n'a pas gardé trace de ces lettres accordées par les gouverneurs, au nom de roi. Ce n'est qu'à partir de 1776, sous Louis XVI, que les documents officiels ont été recopiés pour envoi à Versailles. Aucune archive donc sur les capitaines corsaires antillais de la guerre de Sept ans, que ces mentions dans les registres paroissiaux !

Outre Bayonne un autre port de corsaires proche était celui de Saint Jean de Luz où est armé en guerre et en marchandises, entre autres, le navire La Revanche, de 17 tonneaux, le 15 août 1760.

La première mention des corsaires de cette guerre dans la Correspondance des gouverneurs de la Martinique est du 1^{er} novembre 1756 :

« Les corsaires, dont plusieurs avaient été en course d'abord après la déclaration de guerre, commençaient à bien faire et successivement il allait en sortir d'autres. Le coup de vent [du 12 septembre] leur a porté un grand préjudice et ceux qui se disposaient à sortir n'ont osé le faire qu'après que la mauvaise saison serait passée. Aujourd'hui, la course a repris une nouvelle vigueur ; il y a actuellement à la mer environ 20 corsaires de la Martinique et plusieurs autres se préparent à sortir. La Guadeloupe qui dans l'autre guerre [Guerre de Succession d'Autriche, 1740-1748] n'avait point armé en a 8 qui sont en course et qui font bien des prises. La Grenade a aussi un corsaire et comme il réussit j'espère qu'elle en armera quelqu'autres. Ceux d'ici ont aussi fait plusieurs prises dont quelques unes sont assez bonnes. » (Bompar, C/8a/61 f° 129)

Le gouverneur particulier de la Martinique Rouillé de Raucourt se lamente le 30 janvier 1759 (C/8a/62, f° 253) *« La course ne donne presque plus rien. Nos corsaires depuis deux mois n'ont rien fait et suivant les apparences feront moins que jamais. Les flottes marchandes anglaises viennent sous convoi de plusieurs vaisseaux de guerre ou frégates. Nos corsaires quoique braves et de bonne volonté ne peuvent guère réussir. »*

Mais quatre mois plus tard la situation s'améliore : *« Nos corsaires depuis un mois nous ont, par les différentes prises qu'ils ont faites, levés de la détresse dans laquelle nous nous serions trouvés sans eux. »* (Beauharnais, gouverneur général, 30/06/1759, C/8a/62 f° 135). *« Depuis la capitulation de la Guadeloupe, nos corsaires ont été assez heureux dans leurs croisières »* (idem 12/07/1759, f° 169).

Le 19 février 1760 Raucourt est heureux d'annoncer le ravitaillement de la Martinique par les corsaires ; les capitaines Laregui, Tainguy, Lagarde et Marès se sont particulièrement distingués (C/8a/62 f° 470).

Le 8 juin 1761 deux corsaires de la Martinique, capitaines Marès et Mouchel capturent, après une canonnade de 12 heures, le navire anglais la Nancy, avec 5 officiers et 131 soldats anglais, que le nouveau gouverneur général Levassor de La Touche renverra en Angleterre le 3 août. *« On peut dire que la gloire seule les animait puisqu'ils ne voyaient que des soldats dans ce vaisseau et rien qui ressemblât à ce que cherchent ordinairement les corsaires. »* (C/8a/63 f° 92 et 64 f° 7).

Ce sont les seules mentions, bien succinctes, dans la Correspondance.

Impossible donc de retrouver celui qui ne devait être au départ qu'un matelot parmi d'autres, d'autant plus que nous ne savons même pas sous quel nom il s'est embarqué...

En effet, dans les années 1980, en vacances au Pays basque, nous avons effectué une rapide recherche d'ascendance.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

Bernadette ayant trouvé un acte qui laissait supposer que la mère était originaire de Méritein, je suis allé avec nos enfants « reconnaître le terrain », pendant que Bernadette continuait à feuilleter les registres à Navarrenx.

Arrivés sur place nous avons rencontré un habitant qui s'est avéré être le maire, et nous lui avons posé des questions sur les registres. Sa réponse nous a mis devant une impasse mais nous ne regrettons pas ce déplacement :

- Ah Monsieur, tout a brûlé ! L'été 89, vous savez, l'été où il a fait si chaud (devant mon air surpris car c'était avant 1989 il a précisé : 1789 bien sûr), un enfant avait pissé dans la cour de ferme devant la cuisine; la mère a recouvert la mare de cendres prises dans l'âtre. Il s'y trouvait encore des braises, le feu a pris dans la paille de la cour et s'est très vite propagé dans les foins secs qui venaient d'être rentrés. Tout le village a brûlé (y compris les registres!) sauf la ferme des parents de l'enfant. On peut encore observer des traces de cet incendie sur des murs de cette commune. Cette famille, vous savez, est toujours au ban du village. ³

Les traces d'incendie étaient encore visibles sur les murs de certaines cours de ferme.

Ascendance CASSEIN probable d'après les recherches faites à Navarrenx

Il n'y a pas de naissance de Paul CASSEIN en 1731/32 à Navarrenx, ni de couple de « Pierre Cassein et Françoise Cazón » (noms donnés lors du mariage de Paul en Guadeloupe).

On trouve à Navarrenx les actes suivants :

- 19/06/1732 baptême de Jean de CASSAIN, « *filis naturel de Françoise de CASSAIN et d'un père incertain* » (sic) ; parrain Jean Florence, de Navarrenx ; marraine Catherine de Cassain

L'identité de la mère est donnée de façon précise par le baptême précédent :

- 19/02/1727 baptême de Jean, fils naturel de Françoise, fille naturelle de Catherine de CASALOT, de Méritein, femme de CASSEIN ; parrain Jean de Peys ; marraine Jeanne de Barrère, sa femme

Si les deux fils s'appellent Jean c'est parce que c'est le prénom des parrains qui ont « nommé l'enfant », selon l'usage, et non, comme on pourrait le supposer, parce que l'aîné était mort.

Catherine de CASALOT, la grand-mère des deux Jean, s'était mariée le 19/01/1710 avec Bertrand de CASAUX, de la paroisse de Cassen, diocèse de Dax, soldat de la compagnie de M. de La Roque. Les parents ne sont pas nommés. Françoise, fille naturelle de Catherine, a donc dû naître avant le mariage de sa mère mais, avec le temps, on a fini par l'appeler du surnom du mari de sa mère.

En effet, aux baptêmes des filles de Casaux, en 1711 (Catherine, celle qui sera marraine de Jean « de Cassain » en 1732), 1715 et 1716, leur père est nommé Bertrand de CASAUX de CASSEN puis Bertrand CASAUX dit CASSEIN. Et avec le temps c'est le seul nom CASSAIN ou CASSEIN qui restera, pour les enfants légitimes comme pour les autres... et qui donnera toute une lignée aux Antilles.

³ D'après les sites Internet du « Cercle historique de l'Arribère » et de « Visites en Aquitaine à la découverte du patrimoine » de la Région Aquitaine, cet incendie ravagea le village en 1790 et non 1789.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

L'ascendance de Paul Cassein serait donc la suivante, différente de celle annoncée en Guadeloupe, loin de Navarrenx, mais qui en reprend cependant des éléments :

1 Paul CASSEIN

né vers 1732 (Jean, fils naturel, b 19/06/1732 ?)

2 inconnu

3 Françoise « de CASSAIN », fille naturelle

4-6 inconnus

7 Catherine de CASALOT, de Méritein près Navarrenx

x 19/01/1710, Bertrand de CAS AUX dit CASSEIN, de Cassen dans les Landes

Les registres de Cassen dans les Landes ne commencent qu'en 1747 ;

ceux de Méritein dans les Pyrénées Atlantiques en 1770 ;

ceux de Navarrenx en 1627 (dans les premières tables décennales, 1803-1813, pas de Casalot ni de Cassein).

Disons aussi que "Revenge" devait avoir laissé à sa veuve, Anne Julie RENAUD, un souvenir physique impérissable car elle « tua » deux autres époux après lui ! Si son capitaine de corsaire avait quelque 16 ans de plus qu'elle, son second mari, mort 15 jours après le mariage, en avait 10 de moins, le 3^{ème} était plus jeune qu'elle de 13 ans et le dernier, de 20 ans ! Il lui survivra mais il est déclaré « absent » bien avant le décès d'Anne Julie RENAUD. Celle-ci avait une sœur aînée, Marie Anne Françoise, épouse de François Philibert LACOSTE, négociant au Moule, autre couple de nos ancêtres. Et François Philibert LACOSTE était natif de... **Bayonne** ! et petit-fils d'un maître gantier de cette ville.

Il s'agit donc, pour ce groupe d'« émigrés » des Pyrénées Atlantiques et sud Landes au XVIII^e siècle, de gens des villes et non d'habitants.



Navarrenx : les remparts

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

ASCENDANCE CASSEIN

Bernadette et Philippe Rossignol

1 Marie-Anne (Marianne) Cécile CASSEIN

- o 07/12/1806, d 02/06/1807 Les Abymes (Guadeloupe), habitation Monboussin
- + 30/06/1882 Pointe à Pitre (Guadeloupe)
- x 02/06/1823 Pointe à Pitre, Denis Pierre Eugène MACRESSE, tourneur ébéniste

2 Louis Ambroise Geneviève CASSEIN

- propriétaire à Pointe à Pitre
- o 06/02/1780 b 08/01/1781 Basse Terre (Saint François) ; p Louis Ambroise Casamajor ;
m dame Geneviève Capdeville, son épouse
- + 18/01/1823 Les Abymes, habitation du Sr Guillaume
- x 1er germinal XI (22/03/1803) Pointe à Pitre

3 Louise Marie Anne HUREL

- o 08/03/1786 Le Moule
- + 23/03/1868 Pointe à Pitre ; 86 ans, chez les héritiers Macresse, prénommée Anne Marie Julie et dite veuve Cassein déclaré par François Pommier Baucage
- bx 30/09/1835 Grand Bourg (Marie Galante) Louis BONNEFOY, marin de Pointe à Pitre
- o ca 1790 Marie Galante, de + Louis Auguste et + Marie Nicole TOUZAN

4 **Paul CASSEIN dit REVENGE**

- capitaine de corsaire, négociant à Saint François puis marchand à Pointe à Pitre
- o ca 1731/1732 **Navarrenx (64)**
- + 26/04/1788 Pointe à Pitre
- x 25/08/1766 Le Moule (Guadeloupe)

5 Anne Julie RENAUD (sœur de 15)

- marchande
- o 07 b 28/12/1747 Petit Canal ; p M. Jean Néron Longpré, capitaine en second de milice et habitant ; m Marie Anne Françoise Belteaud
- + 21/02/1819 Ilet à feuille, Pointe à Pitre
- bx 30/11/1789 Pointe à Pitre Antoine CHAROUSSET
- cx 14/05/1790 Pointe à Pitre Jacques Joseph GUILLERMIN
- dx Pierre LAFLÈCHE MONBOUSSIN

6 Louis Joseph HUREL

- négociant
- o ca 1750 Paris (Notre Dame de Bonne Nouvelle) + 1790/1803
- ax 06/06/1780 Le Moule
- bx 03/08/1790 Le Moule Marie Jeanne Agnès LANGLOIS

7 Marie Anne Françoise dite Mariane LACOSTE

- o 08/02/1760 Le Moule + 04/11/1789 Le Moule

14 François Philibert LACOSTE

- négociant au Moule
- o ca 1717 **Bayonne (64)** + 29/06/1785 Le Moule, 68 ans
- x 14/05/1759 Le Moule

15 Marie Anne Françoise RENAUD

- o 11/04/1744 Anse Bertrand

28 Thomas LACOSTE

- o 28/05 b 28/08/1681 Bayonne, fils de Bernard, maître gantier,

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

Ascendance RENAUD

- 10 François RENAUD
habitant à l'Anse-Bertrand, Petit Canal et Le Moule (Guadeloupe)
o ca 1720 ? 10/08/1721 Saint François (Grande Terre)
+ /1753
x /1744
- 11 Marie Thérèse Françoise ARSONNEAU
o Le Moule b 17/02/1725 Saint François (Grande Terre)
- 12 Pierre HUREL
bourgeois de Paris ! Me Gardemal 24/03/1847
o ca 1720
+ 1796/ (alors à Bordeaux, dit Pierre HUREL TERMAURE)
x ca 1750
- 13 Marie Jeanne MOURÿ ou MÜRY
o ca 1730
+ /1780
- 14 François Philibert LACOSTE
négociant au Moule (Guadeloupe)
o 1716/1717 Bayonne (64)
+ 29/06/1785 Le Moule (62 ans)
x 14/05/1759 Le Moule
- 15 Marie Anne Françoise RENAUD (sœur de 5)
o 11/04/1744 Anse Bertrand (Guadeloupe)
ax 14/05/1759 Le Moule
bx 23/07/1786 Le Moule Louis NORMANDIE
- 20 ? François RENAUD
o ca 1680 Bourg de Deuil en Poitou (sic = Iteuil, Vienne, 86 ?)
+ /1759
x 05/06/1714 Saint François (Grande Terre)
- 21 Elisabeth SAUNIÉ ou SAUNIER
+ /1759
- 28 Thomas LACOSTE
bourgeois de Bayonne (recherches vaines à Bayonne dans les registres)
o ca 1690
x ca 1715
- 29 Marie HIRIOND (HIRIARD ?)
- 30-31 = 10-11
- 40 Jean RENAULT
o ca 1650
+ 1714/
- 41 Marie RENAULT
+ 1714/

Descendance de Paul CASSEIN

1 Paul CASSEIN dit REVENGE

capitaine de corsaire, négociant à Saint François puis marchand à Pointe à Pitre

o ca 1731/1732 **Navarrenx (64)** « Navarin au diocèse de Lauron » « fils du sieur Pierre Cassein et dame Françoise Cazón »

= (?) b 19/06/1732 Jean de CASSAIN, fils naturel de Françoise de CASSAIN et d'un père incertain (sic) ; parrain Jean Florence, de Navarrenx ; marraine Catherine de Cassain

+ 26/04/1788 Pointe à Pitre : sieur Paul Cassein dit Revenge, « ancien capitaine de corsaire et marchand dans cette ville, natif de la paroisse Saint Germain de Navarrin à Peauenbeard », environ 56 ans ; signent Saint Martin, Guillermin, Vian

x 25/08/1766 Le Moule (Guadeloupe), Anne Julie RENAUD, fille de François et Marie Françoise ARSONNEAU

marchande à Pointe à Pitre

o 07 b 28/12/1747 Petit Canal

+ 21/02/1819 Pointe à Pitre ; décédée chez son fils Louis Cassein sur l'îlet à feuille ou îlet à Cassein, où elle habitait depuis plusieurs années ; 71 ans, marchande, épouse de M. Laflèche Monboussin

(+) Ilet à feuille

Cm 29/11/1789 Me Dussau

Témoins du mariage en 1789 : Joseph Mora, tailleur ; Jean Baptiste Paradis, marchand ; Antoine Pesques dit Plaisance, cordonnier ; Joseph Marie Guillermin, habitant

bx 30/11/1789 Pointe à Pitre, Antoine CHAROUSSET, négociant, fils d'Antoine et Marie Thérèse OLIVE

(Antoine Charousset était en 1782 le parrain de sa fille Élisabeth Julie ; Antoine Charousset aîné et Antoine Charousset cadet, négociants, signent souvent comme témoins à Saint François chez le notaire Gueydon Deplanque entre 1778 et 1781 au moins)

o ca 1741 Marseille, Les Accoules

Testament 15/10/1789 Me Dussau

+ 14/12/1789 Pointe à Pitre, environ 48 ans ; signatures : Guillermin, M. Amet, Desague, Vian, Brecq, Chaux fils

Cm 12/05/1790 Me Dussau

Témoins du mariage en 1790 : Messieurs Jean Baptiste Alexandre Mory et Bertrand Ducasse, bourgeois de cette ville, Pierre Hanra, habitant de cette paroisse et Joseph Lieutaud, demeurant dans cette ville (en marge : mariage du sr Guillermin avec dame Renaud veuve Charousset dit Revenge (sic))

cx 14/05/1790 Pointe à Pitre, Jacques Joseph Marie GUILLERMIN, marchand tailleur, fils de + Denis et + Marie Françoise MOLINIAUX

(Guillermin était en 1788 témoin à l'inhumation de Paul Cassein et en 1789 à celle d'Antoine Charousset)

o ca 1763 Maubeuge (Saint Pierre) diocèse de Cambrai

+ 02/07/1792 Pointe à Pitre, marchand, environ 27 ans

d'où Marie Joseph GUILLERMIN

habitante aux Abymes en 1847, « veuve Marchet »

o 11/02 b 18/07/1791 Pointe à Pitre ; p Pierre Hanra, habitant ; m dame Marie

Joseph Antoine veuve de François Ardampont

+ 1848/

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

ax 05/12/1809 Pointe à Pitre, Philippe MARCHET, marchand chaudronnier, fils de Jean et + Marie PACHARRY

o ca 1770 Bergerac (Dordogne, 24)

)(jugement 12/02/1816 transcrit Pointe à Pitre 05/03/1816

b* Jean BOURGET + 12/05/1824 Abîmes Pointe à Pitre

dx /1797 Pierre MONBOUSSIN, ou MONBOUSSIN (dit) LAFLÈCHE ou LAFLÈCHE MONBOUSSIN

habitation caféyère aux Abymes en 1796 (sans information) ; en 1797 Anne Julie Renaud, habitante aux Abymes sur l'habitation Laflèche Monboussin ; passeport à Bordeaux pour la Guadeloupe 16/11/1802 : Pierre Monboussin, 32 ans, de La Flèche (Sarthe) ; en 1807 « habitation de la dame Monboussin »

o ca 1770 La Flèche (Sarthe)

+ 1819/ ? (« absent » depuis plusieurs années)

Le 20 mai 1777 en l'étude de Me Gueydon Deplanque à Saint-François, dame Julie Renaud épouse de Paul Cassein, fondée de sa procuration du 6 avril pour cette vente, vend à François Bardouin dit Bellegarde, marchand serrurier au bourg :

- un terrain au bourg de 127 pieds de large sur une profondeur inégale fixée par les deux grands chemin, borné à l'est par un terrain vide, à l'ouest par l'emplacement du sr Brevet et de la demoiselle veuve Nicolas Allin aux droits de sa mère, au nord par l'ancien grand chemin et au sud par le chemin des palétuviers, avec un puits compris dans la vente ;
- une maison sur ce terrain, à moitié en charpente avec poteaux en terre, de 32 pieds de large sur 16 de long, divisée en deux chambres dont l'une sert de forge, couverte en essentes sur lattes, et un apprentis de 10 pieds de long sur 8 de large ;
- une forge ;
- le nègre Lafortune, forgeron, de Guinée, 34 ans.

Le tout appartient au sieur Cassein,

- le terrain et la maison pour les avoir acquis du sr Pierre Favreau par acte chez Me Pierre Chevy le 3 septembre 1776 ; un écrit porte donation du terrain au sieur Boutereau par Me Gabriel Leblond, actuellement doyen du conseil supérieur, et par Denis Arsonneau le 1^{er} mai 1772 ;
- la forge a été construite par le sieur Cassein
- les dépendances et le nègre Lafortune acquis par lui en divers temps.

La vente est faite pour 8 000 livres dont l'acquéreur paie 3 300 en espèces ; solde en deux termes, mai 1778 et mars 1779.

Cette forge n'était bien entendu pas le lieu de résidence de la famille Cassein. Paul avait acquis du même Pierre Favreau, le 11 août 1770 par acte chez Me Hebert à Pointe à Pitre, un emplacement au bourg, de 52 pieds de face sur la place d'armes qui le borne au nord et en profondeur jusqu'au bord de la mer au sud ; à l'est sont les représentants de Patrice Grine et à l'ouest ceux de la dame veuve Gaignard. Ces références sont données quand Paul Cassein revend le terrain, et tous les bâtiments qui s'y trouvent sans réserve, « dont il a été jugé inutile de faire une description » l'acquéreur les connaissant bien, à messire Charles François Emmanuel Nadau Dutreil, écuyer, chevalier de Saint Louis, ancien gouverneur de la Guadeloupe et dépendances, demeurant sur son habitation Saint Jacques à Saint François, où est signé l'acte de vente le 2 juin 1783 devant Me Dégréaux Duhau, acte que l'acquéreur ne signe que de ses initiales « à cause de la faiblesse de sa vue ».

Le prix est de 25 000 livres, en trois mandats tirés ce même jour par Nadau en faveur de Cassein sur M. Leblond, payables en sucre ou en argent : 6 000 livres en juillet 1783, 10 000 livres en février 1784 et 9 000 livres en février 1785.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

Leur maison vendue, la famille Cassein quitta Saint François pour Pointe à Pitre.

A Pointe à Pitre leur maison était à l'encoignure des rues des Abymes et de l'hôpital. En 1819, au décès d'Anne Julie RENAUD, alors « Mme MONBOUSSIN LAFLÈCHE », elle sera estimée 48 000 livres. En fait cette maison ne fut construite qu'après le décès de Paul Cassein par sa veuve qui, sept mois après ce décès et sans doute après la liquidation de la succession, passa un accord le 28 novembre 1788 (Me Dussau) avec Raymond Terré, maître maçon et entrepreneur, et Louis Auffray, marchand boulanger, pour faire construire sur son terrain de la rue de l'Hôpital (33 pieds de face sur la rue) une maison élevée de 17 pieds, avec un cordon et une corniche sur les deux façades, et une cuisine « *de la grandeur que le local de derrière pourra comporter* », ayant un four potager de 4 pieds de diamètre et une pièce. Elle fournira les matériaux nécessaires rendus sur les lieux, ainsi que les manœuvres, et paiera 3 300 livres, le tout fourni et payé en son acquit par le sieur Auffray à qui en échange elle s'oblige de fournir tout le bois nécessaire pour faire la chaux « *sur son islet* » ou pour sa boulangerie, jusqu'en juin 1789 où ils feront règlement entre eux.

C'est la première mention que nous trouvons de la possession d'un islet en rade de Pointe à Pitre par la famille Cassein.

En 1789 la maison était construite et c'est là que le sieur Antoine Charoussset, marchand marseillais de 49 ans, commis de la boutique de la veuve Cassein depuis le partage des biens de son mari, « *atteint d'une maladie de langueur* », rédige son testament le 15 octobre 1789 (Me Dussau), donnant 10 000 livres à sa filleule Anne Marie Élisabeth Cassein, 2 000 livres à sa sœur Marie Charoussset épouse Nicolas demeurant à Marseille, et le résidu de ses biens à dame veuve Cassein qu'il fait sa légataire universelle et exécutrice testamentaire « *en reconnaissance des services qu'elle lui a rendus* ». Il survit suffisamment pour, le 29 novembre, épouser la veuve Cassein et il meurt deux semaines après, le 14 décembre.

Le contrat de mariage de 1789 permet d'avoir un état des biens de la famille Cassein. D'après le partage fictif entre elle et ses enfants après le décès de Paul Cassein, Anne Julie Renaud avait 40 394 livres, déduction faite des dettes passives se montant à 46 169 livres, dont la plus importante était celle de 31 095 livres que lui avait prêtées Charoussset pour acquitter les dettes de la communauté et 3 000 livres pour les appointements du même Charoussset comme commis de sa boutique.

Cinq mois après ce deuxième veuvage, Anne Julie Renaud se marie pour la troisième fois, le 14 mai 1790, le contrat de mariage ayant été signé le 12 mai, avec Jacques Joseph Marie Guillermin, un marchand tailleur originaire de Maubeuge qui, la semaine précédente (Me Dussau, 06/05/1790), avait dissous la société qu'il avait fondé 14 ans auparavant avec Pierre Hanra. Les biens de la future épouse se montaient alors à 98 715 livres (terrain et maison de Pointe à Pitre, divers esclaves et autres objets). Ceux du futur époux étaient du double, 201 105 livres (terrain et maison à Pointe à Pitre, habitation caféyère, esclaves domestiques, marchandises).

Ce troisième époux, qui avait assisté à l'inhumation des deux premiers maris de la future épouse et qui était plus jeune qu'elle d'une douzaine d'années, ne survit que deux ans. Il meurt le 2 juillet 1792, laissant une fille née dix mois après le mariage, dont le parrain était son ancien associé.

Les lacunes de la période révolutionnaire (état civil et notariat) ne nous permettent pas de savoir quand Anne Julie se maria pour la quatrième et dernière fois. Après un Béarnais, un Marseillais, un natif de Maubeuge, c'est un originaire de la Sarthe qu'elle épouse, Pierre Monboussin dit Lafèche du nom de sa ville de naissance, encore plus jeune que son troisième mari : cette fois il y a 20 ans de différence entre les époux. Nous ne savons pas ce qu'il devint ni s'il lui survécut. A son décès en 1819 Anne Julie est dite épouse et non pas veuve de Pierre Monboussin mais ce dernier est « *absent depuis*

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

plusieurs années ». Il avait cependant obtenu un passeport à Bordeaux le 25 brumaire XI (16/11/1802) pour « aller à la Guadeloupe auprès de sa famille »⁴. Description : 32 ans, 1m 693, cheveux et sourcils noirs, yeux châtain, front grand, nez relevé, bouche moyenne, menton « *fourchu une petite cicatrice à droite* ».

Deuxième génération

1 Paul CASSEIN dit REVENGE x 1766 Anne Julie RENAUD

1 (Paul) Jean Baptiste CASSEIN aîné, négociant à Marie Galante
o 1765/1766 (35 ans en 1801, environ 42 ans à son décès) (né avant mariage ?)
+ 25/08/1807 Grand Bourg de Marie Galante, environ 42 ans
x 20 vendémiaire X (12/10/1801) Grand Bourg, Marie Hélène NESTY, fille de +
Demetrius, négociant (originaire de Time, archipel du Levant = Tinos, Grèce ? + 9
thermidor VI Grand Bourg), et Marie Geneviève LEMOULE (o Louisbourg, Canada)
o 05/11/1783 Saint Pierre Le Mouillage ; père négociant de Grand Bourg de Marie
Galante ; p Sr George Chelin, négociant de Marie Galante ; m dame Neau Lemoule
représentée par Catherine Nesty
+ 1824/ (présente à Pointe à Pitre au mariage de son fils Paul mais demeurant à Marie
Galante avec son mari Charrue de Briel)
ax 15 prairial VIII (04/06/1800) Grand Bourg, Pierre BOIREAU, négociant au Port de la
Liberté (Pointe à Pitre), fils de + Jean, négociant à Pointe à Pitre, et Madeleine
BORDIER (o Bordeaux, Gironde)
cx 14/04/1811 (Marie Galante ?) Marie Paul Philippe Auguste CHARRUE de BRIEL
+ 1824/

2 Antoine Paul CASSEIN
o 10/11 b 19/12/1767 Saint François Grande Terre ; p Pierre Lesplanet, capitaine de
bateau ; m Marie Anne Renaud épouse Lacoste
+ 06 (+) 07/09/1771 Saint François Grande Terre ; environ 4 ans

3 Jean Baptiste CASSEIN cadet
o 05 b 24/04/1769 Saint François Grande Terre ; p Jean Baptiste Fréchou ; m Félicité
Renaud
+ 21 pluviôse III (09/02/1795) Port de la Liberté (Pointe à Pitre) ; 26 ans

4 Étienne CASSEIN
o 09/07 b 01/08/1775 Saint François Grande Terre ; p Étienne Latapy ; m Marie Thérèse
Arsonneau épouse Dugué
+ 15 (+) 16/09/1776 Saint François Grande Terre ; 1 an

5 Pierre Jean Baptiste CASSEIN
o 18/01 b 11/02/1777 Saint François Grande Terre ; p Jean Baptiste Raillon, négociant ;
m Marie Anne Lacoste, cousine germaine
+ 26 floréal XII (17/05/1804) Grand Bourg de Marie Galante, en son domicile, maison du
citoyen Joseph Surian ; 28 ans
x 16 messidor VIII (05/07/1800) Grand Bourg, Marie Anne AUDIN, fille de + Joseph et
Marie Catherine FRERE
o Marie Galante + 1804/

⁴ Archives départementales de la Gironde, 4 M 680/65.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

Deuxième génération

1 Paul CASSEIN dit REVENGE x 1766 Anne Julie RENAUD
(suite)

6 Louis Ambroise Geneviève CASSEIN

o 06/02/1780 b 08/01/1781 Basse Terre Saint François ; p Louis Ambroise Casamajor, négociant ; m dame Geneviève Capdeville son épouse

+ 18/01/1823 Pointe à Pitre, habitation du sr Guillermin aux Petites Abîmes

Cm 30 ventôse XI (21/03/1803) Me Deslisardies

x 1^{er} germinal XI (22/03/1803) Pointe à Pitre, Marie Louise Anne HUREL, fille de Louis Joseph et Marie Jeanne Agnès LANGLOIS

o 08/03/1786 Le Moule

+ 23/03/1868 Pointe à Pitre

bx 30/09/1835 Grand Bourg, Louis BONNEFOY, marin à Pointe à Pitre, fils de + Louis Auguste et + Marie Nicole TOUZAN

o ca 1790 Marie Galante

+ 1838/

7 Élisabeth Julie CASSEIN

o 23/03 b 25/04/1782 Saint François Grande Terre ; p Antoine Charousset, négociant ; m Élisabeth Constance Guignard Cellon

+ 1789/1819

8 Anonyme

+ 12/09/1783 Pointe à Pitre ; ondoyée à la maison, âgée de 15 jours

En 1819, au décès d'Anne Julie RENAUD, alors « épouse en quatrièmes noces de M. MONBOUSSIN LAFLÈCHE, absent », ses héritiers n'étaient plus que trois.

L'inventaire des biens est fait les 06/07 et 07/08/1819 par Me Louis-Waldemar Vincent qui, le 29/10, procède au partage entre les héritiers.

Ces héritiers sont :

1 Louis CASSEIN, propriétaire demeurant à l'îlet à Cassein situé dans la rade de Pointe à Pitre ;

2 Marie Joseph GUILLERMIN, épouse divorcée de Philippe MARCHET, demeurant à Pointe à Pitre ;

3 le mineur Paul Louis CASSEIN, fils de feu Paul Cassein et de sa veuve Marie Hélène NESTY, remariée avec Paul Philippe Auguste BRIEL, ses co-tuteur et tutrice, demeurant tous les trois à Grand Bourg de Marie-Galante.

En outre Jean Louis de Coulange fils, procureur du roi, représente Pierre Monboussin Laflèche, absent et veuf d'Anne Julie Renaud.

La minute en France ne donne que la récapitulation de l'inventaire :

- maison à l'encoignure des rues des Abymes et de l'hôpital, estimée 48 000 livres ;

- créance active : néant ;

- dettes passives : 2 786 livres (dont, dû par la succession à M. Cassein, 878 livres)

Les « titres et papiers » (non énumérés) ont été laissés à M. Cassein, au domicile de qui sa mère habitait depuis plusieurs années.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

Troisième génération

1.1 Jean Baptiste CASSEIN aîné x 1801 Marie Hélène NESTY

1 Paul CASSEIN

commis de négociant (1824, 1830, 1833), huissier (1836)

Le 29/11/1819 (Me Louis Waldemar Vincent), partage entre Marie Joseph Guillermin et Paul Cassein, alors mineur, d'une maison de la succession Lafèche Monboussin, rue de l'hôpital entre la rue du Pélican et la propriété de Mme Louis Cassein ; le 12/05/1835 procès entre Marie Joseph Guillermin veuve de Philippe Marchet, demanderesse, et Louis Cassein, défendeur, la maison étant grevée d'une soulte de 8 537 livres, jamais payée : la dame veuve Marchet autorisée à vendre (Greffes Guadeloupe, 298/299, tribunal de première instance de Pointe à Pitre, 2^e et 3^e trimestre 1835, 12/05 et 25/07/1835)

o 16 fructidor d 5 nivôse XII (03/09 d 27/12/1803) Grand Bourg

+ 26/02/1843 Pointe à Pitre (tremblement de terre)

x 18/11/1824 Pointe à Pitre, Marie Élisabeth CONSTANTIN, fille de Jean, commerçant, et Élisabeth LAURENT, demeurant à Pointe à Pitre

o ca 1809 Pointe à Pitre (15 ans au mariage)

+ 05/05/1851 Abymes, habitation Stevenson du sr Ferret, 42 ans

(+) habitation Stevenson

2 Polly CASSEIN (fille)

o 05/06 d 04/07/1807 Grand Bourg (Marie Galante)

+ 16 d 17/08/1808 Grand Bourg ; 1 an 2 mois 11 jours

1.5 Pierre Jean Baptiste CASSEIN x 1800 Marie Anne AUDIN

(fils unique ?)

1 Joseph CASSEIN

o 29 fructidor XI d 29 brumaire XII (16/09 d 21/11/1803) Grand Bourg, Marie Galante

+ 15 d 16/11/1807 Grand Bourg ; chez sa mère veuve, maison du sieur Joseph Surian ; 5 ans 1 mois 29 jours



Le Moule : la batterie et le "port" (à droite)

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

Troisième génération

1.6 Louis Ambroise Geneviève CASSEIN x 1803 Louise Marie Anne HUREL

marchand en 1804 ; habitant aux Abymes 1806-1807.

Me Louis Adrien Thionville 07/10/1834, inventaire et prisée des biens (ci-après). Les enfants vivants sont alors Marie Anne épouse Macresse et les trois mineurs Paul Bertrand, Jean Baptiste et Anne Marie

propriétaire de l'îlet à feuille acheté en 1811 ; îlet vendu à la suite d'un désaccord entre sa veuve remariée et ses enfants à l'audience des criées du tribunal de Pointe à Pitre le 4 avril 1838 (ci-après)

1 Anne Julie CASSEIN

o ca 1803 (se confond probablement avec Marie Joseph ci-dessous)

+ 02/05/1816 Pointe à Pitre, rue de la Reine, maison de M. Guillermin ; 13 ans

2 Marie Joseph CASSEIN

o 26 pluviôse XII d 1^{er} nivôse XIII (16/02 d 22/12/1804) Pointe à Pitre, sur l'habitation Monboussin de sa grand-mère ; p Paul Joseph Hurel son oncle ; m Marie Joseph Guillermin (tante utérine)

+ 02/05/1816 Pointe à Pitre, rue de la Reine, maison de M. Guillermin ; Anne Julie Cassein, 13 ans (voir 1 ci-dessus)

3 Louis CASSEIN

o 07/09/1805 d 27/06/1806 Pointe à Pitre ; né sur l'habitation Monboussin au quartier des Abîmes ; déclaré par son père accompagné par Paul Joseph Hurel et Michel Poutois, chaudronnier

+ /1834

4 Marie Anne CASSEIN

o 07/12/1806 d 02/06/1807 Pointe à Pitre ; née sur l'habitation de la dame Monboussin [sa grand-mère paternelle] au quartier des Abymes ; déclaré par le père accompagné par Paul Joseph Hurel son beau-frère, huissier près le tribunal de cet arrondissement, et Jean Claude Gonon fils, pharmacien

+ 30/06/1882 Pointe à Pitre

(16 ans ½ au mariage ; domiciliée à l'islet à feuille chez sa mère veuve)

Témoins du mariage : Louis Chaix, commis, 37 ans ; Bertrand Biroulet, propriétaire, 45 ans ; Jean Baptiste Bourger, habitant huissier près le tribunal de cette ville, 34 ans ; Charles François Villoing, commis négociant 30 ans

x 02/06/1823 Pointe à Pitre, Denis Pierre Eugène **MACRESSE**, « *artiste tourneur* »

ébéniste, fils de + Pierre, propriétaire à St Domingue, et + Joséphine Élisabeth HUBO

o ca 1788 Le Cap, Saint Domingue (35 ans au mariage)

+ 20 d. 21/12/1840 Pointe à Pitre

5 Anne CASSEIN

o 19/09 d 31/12/1808 Pointe à Pitre ; déclaré par le père, propriétaire en cette cité, accompagné par Philippe Marchet, chaudronnier [mari de Marie Joseph Guillermin, sa sœur utérine], et Paul Joseph Hurel son beau-frère, huissier près le tribunal de 1^{ère} instance de cet arrondissement

+ 21/09/1821 Pointe à Pitre ; décédée et inhumée sur l'islet à feuille ; Anne Marie, 14 ans

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

1.6 Louis Ambroise Geneviève CASSEIN x 1803 Louise Marie Anne HUREL (fin)

6 Charlotte (ou Catherine ?) CASSEIN

o 07/03 d 15/07/1811 Pointe à Pitre ; (Charlotte dans le texte, Catherine en marge) née sur l'islet à feuille appartenant au père ; déclaré par celui-ci accompagné de Paul Joseph Hurel, huissier au tribunal de cette ville, et Jacques Lagarde, marin

+ /1834

7 Marie Louise CASSEIN

o 07/10/1812 d 27/01/1813 Pointe à Pitre ; née sur l'islet à feuille, propriété du père, déclarant avec André Laplace, charpentier de marine, et André Deutsche, propriétaire

+ /1834

8 Joseph CASSEIN

o 11/01 d 30/05/1815 Pointe à Pitre; né sur l'islet à feuille, propriété du père, déclarant avec Louis Chaix, commis, demeurant aussi à l'islet à feuille, et Joseph Allard, tailleur d'habits

+ /1834

9 Paul Bertrand CASSEIN, praticien

o 22/04/1817 d 26/01/1818 Pointe à Pitre ; né sur l'îlet à feuille, propriété du père, déclarant avec Bertrand Biroulet, propriétaire, 40 ans, demeurant à la Baye Mahault, et Louis Chaix, commis, 30 ans, demeurant en cette ville

+ 06/10/1840 Pointe à Pitre ; 23 ans

x 11/10/1838 Le Lamentin, Marie Sophie BOUCHER, fille de + Pierre Marie et + Ismène Geneviève ROUSSEL BOUCHER

o 25/02/1807 Sainte Anne

+ 08/11/1853 Pointe à Pitre

ax Clément PAYNAUD

+ 13/01/1837 Le Lamentin

10 Jean Baptiste CASSEIN, sans profession

o 23/06 d 27/12/1819 Pointe à Pitre ; né sur l'îlet à feuille, dépendance de cette ville ; déclaré par le père, propriétaire, y demeurant, en présence de Bertrand Biroulet, propriétaire, 42 ans, et Louis Chaix, commis de négociant, 32 ans, tous deux demeurant en cette ville

+ 25/09/1847 Pointe à Pitre

(+) aux Abymes, sur la propriété de la dame veuve Marchet (Marie Joseph Guillermin sa tante utérine)

11 Anne Marie CASSEIN

o 05/07/1821 d 18/04/1822 Pointe à Pitre ; née sur l'îlet à feuille, propriété du père, déclarant en présence de Bertrand Biroulet, propriétaire, 44 ans, et Louis Chaix, commis, 37 ans, tous deux demeurant en cette ville

+ 17/09/1851 Pointe à Pitre

Cm 26/01/1835 Me Auguste Thionville, Pointe à Pitre

x 27/01/1835 Pointe à Pitre, Louis André **QUESTEL**, pharmacien de la marine, fils de + René Olivier (+ 08/06/1827 Basse Terre) et Anne Élisabeth GUICHARD

o 03/10/1806 d 09/06/1807 Basse Terre + 24/06/1850 Pointe à Pitre

branche éteinte en ligne patronymique

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

Prisée des biens de feu Louis Ambroise CASSEIN

Le 7 octobre 1834 Maître Louis Adrien Thionville, procède à une prisee à la requête de

1 dame Louise Marianne HUREL veuve de M. Louis Ambroise Geneviève CASSEIN, habitant propriétaire, demeurant à l'îlet à Feuilles situé en rade de Pointe à Pitre, agissant

1 à cause de la communauté de biens entre elle et son défunt mari (Cm Me Deslisardies, /ointe à Pitre, 30 ventôse XI, 21/03/1803) ;

2 comme créancière de cette communauté et même de la succession de son mari

3 comme tutrice légale de ses trois enfants mineurs, Paul Bertrand Cassein, né à l'îlet à Feuilles le 22/04/1817 ; Jean Baptiste Cassein, né le 23/6/1819 ; Anne Marie, née le 05/07/1821

4 comme ayant la jouissance légale des biens de ses enfants mineurs jusqu'à leur émancipation ou l'âge de 18 ans

2 M. Eugène Pierre Denis MACRESSE, tourneur, demeurant à Pointe à Pitre, et dame Marie Anne CASSEIN son épouse

contradictoirement avec Paul CASSEIN fils, employé au greffe du tribunal de première instance séant à Pointe à Pitre, y demeurant, comme subrogé tuteur des trois mineurs ses cousins germains (conseil de famille devant le juge de paix de Pointe à Pitre le 18/09/1834) ;

les trois mineurs seuls héritiers chacun pour un quart avec Mme Macresse leur sœur germaine de feu Louis Ambroise Geneviève Cassein leur père décédé sur l'habitation de M. Guillermin aux Petites Abymes le 18/01/1823

après présentation par la veuve des meubles, effets mobiliers, esclaves, bâtiments, ustensiles et chaufourneries, fonds de terre et maisons, dettes actives et passives, titres, papiers (aucun détail), faite en la maison principale de l'îlet à Feuilles, en présence de Louis André Questel, pharmacien attaché à l'hôpital militaire de cette ville ;

Arthur Rodrigue Chevalier, entrepreneur ;

tous deux demeurant à Pointe à Pitre.

La prisee du mobilier est faite par Jean Hyacinthe Artis, commissaire priseur ;

La prisee des immeubles par François Barrière, propriétaire à l'îlet à Chantereau, Jean Rousseau, entrepreneur de bâtiments à Pointe à Pitre, Pierre Guillaume Gautier, propriétaire demeurant à l'îlet

L'acte n'est que la récapitulation après deux vacations :

- Mobilier : 1 235 francs ;

- llet à Feuilles en rade de Pointe à Pitre « borné de toutes part par la mer », les bâtiments élevés dessus, les esclaves attachés à son exploitation, les pirogues et les seines pour la pêche : 51 040 francs ;

- la moitié de l'let à l'Anglais, appartenant aux communauté et succession, avec quelques pieds de cocotiers et un petit îlet voisin : 4 000 francs ;

- La maison à la Pointe à Pitre rue des Abymes et son terrain : 30 000 francs.

Total 26 275 francs.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

Vente de l'îlet à Feuilles et propriétaires successifs

En vertu de 3 jugements rendus par le tribunal de 1^{ère} instance de Pointe à Pitre les 17/01, 24/06 et 05/12/1837,

A la requête de Louis BONNEFOY, marin, et son épouse dlle HUREL veuve en 1^{ères} noces d'Ambroise Geneviève CASSEIN, demeurant à Pointe à Pitre (de même que tous les suivants)

contradictoirement avec les enfants Cassein, héritiers pour portion de leur père :

- 1 sr et dame MACRESSE (le mari tourneur ébéniste) ;
- 2 sr et dame QUESTEL (le mari pharmacien de marine) ;
- 3 sr Paul Bertrand CASSEIN, sans profession, mineur émancipé ;
- 4 sr Jean Baptiste CASSEIN, sans profession, mineur émancipé ;
- le sr QUESTEL (2) pris comme curateur à l'émancipation de 3 et 4 ;

il sera procédé à l'audience des criées du tribunal au palais de justice, le 4 avril 1838, à la vente au dernier enchérisseur des immeubles :

- 1 L'îlet à Feuilles, dans la rade de Pointe à Pitre, avec maison principale, cases à nègres, pirogue et 10 esclaves ;
- 2 La demi de l'îlet à Langlais et le petit îlet à Talandeu, entièrement abandonné, situés hors de la rade

Estimation :

L'îlet à Feuilles	20 000
La ½ de l'îlet à l'Anglais et l'îlet à Talandeu	2 000
Dix esclaves	10 000

(Le Courrier de la Guadeloupe, n° 33, 17/03/1838)

Me Cicéron, les 24/01/1894 et 24/02/1895, fait l'historique des propriétaires de « *l'îlet à Feuilles situé en rade de Pointe à Pitre, à proximité de l'habitation Jary* », à l'occasion de sa vente par Augusta Caille veuve d'Alexis Edmond Leger à Gabriel Albert Monnerot Dumaine, négociant :

Louis Questel, qui s'en était rendu adjudicataire le 20/04/1838, l'avait vendu à Léopold Capitaine (Me Delisle 08/09/1839), qui le revendit dès le 18/11/1839 (même notaire) à Jean Charles Roudez et Louis Burtel ; la nue-propiété indivise entre eux dura jusqu'au 02/02/1849 où, suite poursuite en licitation, il fut adjugé à Burtel et son épouse Emilie Cayrol, plus tard épouse de Gaspard Joseph Imbert. Il y eut ensuite saisie immobilière à la requête de Léopold Capitaine créancier hypothécaire, vente sur adjudication, revente sur folle enchère et nouvelle adjudication le 20/02/1862 en faveur de Mme Rouillet Dégazon née Lemaistre, à qui Alexis Leger l'acheta le 31/10/1867 (Me Johanneton). Sa veuve Augusta Caille le revendit donc le 21/02/1894 à Gabriel Albert Monnerot Dumaine.

Me René Ruillier 02/12/1904 vente (et 28/04/1905 : quittance) 4 500 francs par Gabriel Albert Monnerot Dumaine, négociant à Pointe à Pitre, à Augustine Marie Laurence Collin de la Roncière épouse de Leopoldo Petrelluzzi, négociant et consul d'Italie.

Et depuis et à ce jour, un siècle plus tard, c'est toujours l'îlet à Petrelluzzi.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

Quatrième génération

1.1.1 Paul CASSEIN x 1824 Marie Élisabeth CONSTANTIN

1 Paul Jean Baptiste Auguste CASSEIN

- o 03 d 23/09/1825 Pointe à Pitre, rue de Nozières, chez son grand-père maternel ; déclaré par le père, commis de négociant, en présence de Jean Constantin, son beau-père, et Pierre Étienne Segretain, médecin vétérinaire du gouvernement
- + 19/08/1827 Pointe à Pitre, rue de Nozières, au domicile de ses père et mère ; déclaré par Jean Joseph René Bonnetterre Ballet et Joseph Ferret, tous deux négociants domiciliés à Pointe à Pitre

2 Marie Hélène Eudoxie CASSEIN

- o 22/12/1827 d 19/03/1828 Pointe à Pitre ; au domicile paternel rue de Nozières déclaré par son père, commis de négociant, en présence d'Aimé Duteil et Aristide Toulmé, aussi commis de négociant

3 Paul Louis Eugène CASSEIN

- en 1862 employé de mairie à Saint Claude
- o 18 d 28/09/1830 Pointe à Pitre, rue des Jardins, demeure paternelle + 1862/

4 Marie Anne Cécile CASSEIN

- o 22 d 27/11/1833 Pointe à Pitre, maison dame veuve Champy rue des Abymes ; déclaré par le père, commis de négociant, en présence de Louis Constantin, négociant, 33 ans, oncle maternel, et Jean Pierre Monrose Manpetit, commis greffier, 27 ans + 1896/⁵
- ax 08/04/1850 Grand Bourg, René **PLAUD**, ex militaire, fils de Pierre et Marie AUGRI
- o 05/05/1816 Poitiers (Vienne, 86) + 06/12/1855 Basse Terre, à l'hôpital
- bx 11/02/1890 Gourbeyre, Alfred **DUCASE**, maçon, habitant propriétaire à Gourbeyre, fils de + Stanislas (+ 1862 Gourbeyre) et Marie Hélène Étienne MACHÈRE (+ 15/03/1880 Gourbeyre)
- o ca 1828 Gourbeyre acte du 04/10/1832
- + 22 d 23/07/1891 Saint Claude, quartier du Centre ; 63 ans
- ax 06/06/1882 Gourbeyre, Fanny VALICY
- + 22/10/1884 Gourbeyre
- d'où 7 enfants ⁶

5 Paul Demetrius CASSEIN

- soldat de 2^e classe à la 1^{ère} compagnie du régiment d'infanterie de marine
- o 08 d 17/02/1836 Pointe à Pitre, maison des héritiers Roannès rue de l'Ancien canal ; déclaré par le père, 32 ans, huissier, en présence de Charles Onésime Deterno, 28 ans, propriétaire, et Louis Joséphin de Faucompré, 26 ans, surnuméraire de l'enregistrement
- + 13 d 14/12/1854 hôpital militaire de Brest ; transcrit le 24/04/1855 à Pointe à Pitre

⁵ A Saint Claude lors de mariage de sa fille ; dite veuve en secondes noces et âgée de 59 ans.

⁶ JO de la Guadeloupe : vente sur licitation le 28/08/1896 (Me Chénol, Basse Terre) des immeubles (portion de terre à Gourbeyre et petit immeuble à Saint Claude) dépendant de la succession de + Alfred Ducase et de la communauté ayant existé entre lui et Cécile Cassein veuve en premières noces du sr Plaud et son épouse en secondes noces, sur la poursuite contre les héritiers Ducase (ses 7 enfants en premières noces et sa veuve en secondes noces).

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

Cinquième et dernière génération

1.1.1.4 Marie Anne Cécile CASSEIN
veuve de René PLAUD

1 Louis Henri Joseph CASSEIN

maître forgeron aux Trois Rivières

o 08 d 15/10/1859 Saint Claude ; fils reconnu par sa mère veuve Plaud, 27 ans, le 10/11/1862 à Saint Claude ; témoins Léopold Ithier Lavergneau, 29 ans, propriétaire, et Paul Louis Eugène Cassein, employé de mairie, 32 ans

+ 02 d 03/10/1894 Trois Rivières , en son domicile section du bourg ; maître forgeron, 35 ans

mariage au domicile du futur, malade

x 21/11/1893 Trois Rivières, Julie GOUIRAN, fille de Claudius Balthasar, forgeron (61 ans en 1898), et Marie Julie Mathilde CLAIRINE (+ 12/12/1865 Trois Rivières)

o ca 1862 Trois Rivières

+ 03 d 04/07/1898 Trois Rivières, section du Centre ; veuve, 35 ans

sans postérité ?

2 Marie Jeanne Henriette Augustine CASSEIN

o 04 d 08/1867 Saint Claude ; mère âgée de 34 ans, veuve Plaud ; déclaré par Louis Auguste Louisy, 28 ans, adjudant au 2^e régiment d'infanterie de marine au camp Jacob à Saint Claude, Alexis Félix Honoré Potlman, 21 ans, sergent major de la 23^e compagnie du 2^e régiment d'infanterie de marine, et Eugène Henry Asselin, 34 ans, sergent de la 28^e compagnie du dit régiment

x 24/10/1892 Saint Claude, Paul Eugène Constant **HOUËLCHE**, employé de commerce, domicilié en cette commune, fils de dame veuve BIELLE ⁷ née HOUËLCHE, présente, ainsi qu'il résulte d'un jugement rendu par le tribunal de 1^{ère} instance de Pointe à Pitre le 22/08/1878

o 1870 Capesterre de Marie Galante (22 ans au mariage)

3 Michel Eugène Benjamin CASSEIN puis DUCASE

o 29/09/1874 Saint Claude ; légitimé le 11/02/1890 par le mariage de sa mère avec son père Alfred DUCASE

A notre connaissance ce sont les derniers du nom de CASSEIN en Guadeloupe.

[Lire un autre article](#)

[Page d'accueil](#)

⁷ Ernest BIELLE, 26 ans, employé de commerce à Pointe à Pitre, âgé de 26 ans, est témoin au mariage de son frère.